

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL DU 2 AVRIL 2024

Le 2 Avril 2024 à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au secrétariat de mairie sous la présidence de Monsieur MORREEL Hubert, Maire.

Etaient présents : Tous les membres en exercice

Est élu secrétaire : Monsieur RIMAURO Jean

Le CR de la précédente réunion est validé à l'unanimité des membres présents.

N°763 : Compte de Gestion 2023 du Service des Eaux

Le Compte de Gestion, établi par Monsieur le Trésorier municipal est distribué, commenté, puis validé.

N° 764 : Compte Administratif du Service des Eaux 2023

Le Compte Administratif du Service des Eaux de 2023 est présenté aux membres du Conseil Municipal.

ANNEE 2023	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	+ 5 824.99€	+2 496.27€	+8 321.26€
DEPENSES	-2 860.35€	-3 150.68€	-6 011.03€
RESULTAT	+2 964.64€	-654.41€	+2 310.23€
REPORT	-2 393.82€	+24 684.01€	+22 290.19€
CUMUL	+ 570.82€	+24 029.60€	+24 600.42€

Après vérification, le Compte Administratif 2023 du Service des Eaux est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

N°765 : Vote du Budget Primitif 2024 du Service des Eaux

Le budget Primitif du Service des eaux de l'année 2024 est présenté aux membres du Conseil Municipal

EXPLOITATION			
DEPENSES		RECETTES	
023-Virement vers l'investissement	1 215.23€	002 Excédent reporté	570.82€
68 Dotations aux amortissements	2 496.27€	75 redevance de Veolia	3 327.70€
66 Intérêts emprunts	187.02€		
TOTAL	3 898.52€	TOTAL	3 898.52€

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 Capital emprunts	3 327.70€	001 Excédent reporté	24 029.60€
23 Immobilisations	24 413.40€	021 Virement du fonctionnement	1 215.23€
		28 Amortissements	2 496.27€
TOTAL	27 741.10€	TOTAL	27 741.10€

Le Budget Primitif 2024 du Service des eaux est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

766 : Vote des taux d'imposition taxes locales

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux pour l'année 2024:

Taux de la TAXE SUR LE FONCIER BATI	37.03%
Taux de la TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI	46,99%
Taux de la TAXE D'HABITATION	16.37%

N°767: Subventions aux associations :

Après analyse des diverses demandes, les subventions ci-après sont adoptées :

- ✓ CCAS : 1 200€
- ✓ ADNS : 50€
- ✓ A.P.E Savy-Berles : 100€
- ✓ Association des Chasseurs : 110€

- ✓ Chroniqueurs de l'Atrébatie : 50€
- ✓ Club de l'Amitié : 110€
- ✓ Fondation du Patrimoine : 100€
- ✓ IRCL de Lille : 110€
- ✓ P.E.P 62 : 50€
- ✓ Randonneurs de l'Atrébatie : 100€
- ✓ APE Savy Berles, subvention spécifique pour l'organisation d'un séjour à la neige : 50 € par enfants soit 1 000€
- ✓ CPIE de l'Artois : 100€
- ✓ Berles-Monchel, un Parc, un Château : 110€

TOTAL : 3 190€

N°768 : Vote du Compte de gestion 2023 de la commune

Le Compte de Gestion, établi par Monsieur le Trésorier municipal est distribué, commenté, puis validé.

N° 769 : Compte Administratif de la commune 2023

Le Compte Administratif de la Commune de 2023 est présenté aux membres du Conseil Municipal.

ANNEE 2023	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
RECETTES	+ 343 741.95€	+300 930.82€	+ 644 672.77€
DEPENSES	-217 771.05€	-422 484.81€	-640 255.86€
RESULTAT	+125 970.90€	-121 553.99€	+ 4 416.91€
REPORT	+ 424 727.23€	+14 011.94€	+438 739.17€
CUMUL	+ 550 698.13€	-107 542.05€	+ 443 156.08€

Recettes à réaliser : 388 450.24€

Dépenses à réaliser : 419 637.55€

Besoin de financement : 138 729.36€

Excédent de fonctionnement à reporter : 411 968.77€

Après vérification, le Compte Administratif 2023 de la commune est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

N°780 : Divers

- Le repas des aînés se déroulera le 10 novembre 2024. En 2025, il aura lieu le 27 avril.
- L'appel d'offre pour l'aménagement de la Peupleraie aura lieu du 9 avril au 14 mai. La commission d'appel d'offre se réunira le 24 mai. Le plan des travaux est présenté au conseil. Un fourreau sera à poser le long du cheminement.
- La société Agilice interviendra le mercredi 29 mai et le samedi 1^{er} juin à l'école pour remplacer Madame REAUX.
- Une rencontre a eu lieu avec le cabinet Adaltys le 19 mars afin d'anticiper le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes en 2026.
- Des travaux sur le réseau d'eau seront organisés par Véolia entre juin 2024 et juin 2025. Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Agence de l'Eau (retour prévue pour le 20 avril). Une rencontre avec Monsieur Da Silva du SDIS est organisée pour faire un point sur la défense incendie extérieure afin de profiter des travaux sur le réseau d'eau pour installer de nouvelles bouches incendie.
- Une rencontre avec les entreprises intervenant sur l'église a eu lieu le 22 février. Monsieur DEWERDT a fait un point sur les dégâts survenus en décembre pendant la période de congés. La société UTB doit intervenir pour réparer les gouttières et les ardoises endommagées sur la nef. Il est décidé de refaire la toiture de la tourelle d'escalier en pierre de taille. Des avenants doivent être signés (travaux initialement prévus par UTB et Battais Charpente). Monsieur DEWERDT rappelle les désordres occasionnés sur la voute et le plafond de la nef et demande une prise en charge des réparations par les entreprises. Le chiffrage de Staff Courtenay pour la remise en état des voutes et plafonds est de 120 604€HT.
Monsieur DEWERDT met également en avant la longévité du chantier, qui devait initialement être fini pour le 15 mars 2023. Au total les pénalités de retards s'élèvent à 66 914€.
- Monsieur CHOAIN Louis, troisième adjoint, demande au vu de son investissement, à percevoir la même indemnité que la première et le deuxième adjoint. Les membres du conseil acceptent à l'unanimité.